



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration de Stichting Rutgers WPF, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution du Conseil économique et Social 1996/31.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Stichting Rutgers WPF, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et Social des Nations Unies, de concert avec l'Alliance MenEngage, un réseau de plus de 700 organisations de la société civile, se félicite du thème prioritaire de la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme sur l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution et de celui de l'évaluation, sur les difficultés rencontrées et les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles.

L'autonomisation économique des femmes doit passer par des initiatives menées par des femmes et des filles pour transformer les facteurs systémiques qui sous-tendent leur marginalisation, et promouvoir le leadership et l'autonomie des femmes et des filles. Aujourd'hui, bien que plus de femmes que jamais soient entrées dans la vie active, les femmes du monde entier ont souvent des emplois précaires et informels, reçoivent un salaire inférieur à celui des hommes à travail égal et ne sont pas bien représentées aux postes de direction. Un grand nombre de femmes se heurtent à des obstacles systémiques à leur pleine émancipation économique, notamment à cause de normes rigides sur les rôles des hommes et des femmes au sein de la société. En outre, les femmes continuent à consacrer deux à dix fois plus de temps que les hommes et les garçons au travail domestique non rémunéré, y compris les soins aux enfants, les soins aux personnes âgées et d'autres activités domestiques. Cela limite le temps qu'elles peuvent consacrer à d'autres activités telles que le travail rémunéré, l'éducation ou la participation à la vie politique.

Des normes de genre rigides et des perceptions néfastes de ce qu'est un homme ou une femme encouragent souvent le recours des hommes à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes, en leur accordant le pouvoir de dicter les conditions de la sexualité et des relations, ainsi que de contrôler les ressources. En conséquence, les femmes et les filles sont encore trop souvent dans une position de soumission, et manquent de poids en matière de sexualité, de procréation, de politique et d'économie. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, notamment l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, exigent que ces normes rigides sous-jacentes évoluent et que les structures de pouvoir patriarcales soient transformées.

Nous demandons aux gouvernements d'utiliser des approches en faveur de l'évolution des rapports hommes-femmes, par exemple pour faire évoluer la notion de masculinité en collaborant avec des hommes et des garçons aux côtés de femmes et de filles, ainsi que de personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre. Il est de plus en plus clair que les approches transformatrices – qui font évoluer les rôles de genre et promeuvent une plus grande égalité entre les hommes et les femmes – mobilisent efficacement les hommes en faveur de l'égalité des sexes et favorisent largement les femmes, les jeunes, les enfants, les hommes eux-mêmes et la société dans son ensemble.

L'Alliance MenEngage considère les rôles des hommes et des garçons comme essentiels pour parvenir à la pleine égalité entre les sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Nous prenons note que cette importance est également reconnue au paragraphe 20 du Programme de développement durable à

l'horizon 2030, dans les conclusions concertées de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme (2016) et à la Section IV/C du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

La participation des hommes et des garçons est une contribution essentielle à l'élimination des stéréotypes sexistes sur la répartition des tâches domestiques, afin de prévenir toute violence sexiste, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression, et de garantir l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, vers un accès universel à un travail décent et la participation à la vie économique sur un pied d'égalité.

Les recherches montrent que les hommes qui sont plus actifs dans les soins dispensés sont moins enclins à recourir à la violence. Le travail avec les hommes doit aussi s'accompagner d'efforts visant à surmonter des obstacles systématiques à une répartition plus équitable des tâches domestiques et de politiques qui reconnaissent, réduisent et redistribuent ce travail non rémunéré.

L'autonomisation des femmes est essentielle pour éliminer la violence qui leur est faite. La recherche montre que lorsque les programmes se limitent à autonomiser les femmes, il y a un risque de réaction contre ladite autonomisation. Plusieurs études soulignent quelques évolutions positives dans les conflits au sein des couples grâce aux efforts déployés pour que les hommes soutiennent l'autonomisation économique des femmes. Toutefois, peu d'efforts ont été consentis pour associer les hommes en tant qu'alliés à l'autonomisation économique et sociale des femmes, ou étudier et promouvoir la coopération au sein des couples.

Enfin, pour parvenir à l'autonomisation économique des femmes et des filles, il est indispensable de veiller au respect, à la protection et à la jouissance de leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Cela implique notamment d'améliorer l'accès aux services, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et procréative, par exemple en proposant une éducation sexuelle complète, conformément aux objectifs de développement durable 3.7 et 5.6. Tant les hommes et les adolescents que les femmes et les adolescentes doivent être associés à ces programmes, afin de garantir l'accès universel effectif et durable à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation.

En s'appuyant sur les engagements internationaux existants, l'Alliance MenEngage exhorte les gouvernements, les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé à aller de l'avant dans les efforts communs en faveur de l'émancipation économique des femmes et des filles, notamment à travers des initiatives qui font évoluer la notion de genre et les normes sociales rigides, améliorent la répartition du travail domestique non rémunéré, garantissent la santé et les droits des femmes en matière de sexualité et de procréation, et ancrent profondément ces changements dans des cadres juridiques et politiques favorables.

Recommandations

L'Alliance MenEngage propose d'inclure les recommandations ci-après dans un cadre d'autonomisation économique des femmes, d'égalité des sexes et de développement durable qui fera évoluer les rapports hommes-femmes :

1. Renforcer et institutionnaliser les interventions auprès des hommes et des garçons fondées sur des preuves propices à l'évolution des rapports hommes-femmes. Ces interventions peuvent remettre en question les normes sociales et

culturelles qui définissent la division du travail entre hommes et femmes et entravent l'autonomisation économique de ces dernières. Elles doivent réexaminer les notions de masculinité et encourager les hommes à assumer davantage de tâches domestiques. Les gouvernements devraient proposer des formations aux professionnels de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale sur l'importance de la participation des hommes et des garçons aux tâches domestiques, afin de favoriser la participation économique des femmes en dehors du foyer. (Objectifs de développement durable 5.c et 8.5)

2. Élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à reconnaître, réduire et redistribuer le travail domestique non rémunéré. Le congé parental devrait être inscrit et appliqué dans le droit national. Il doit être de durée égale pour les hommes et les femmes, non transférable et rémunéré en fonction du salaire à chaque parent. Il doit être proposé à l'ensemble des aidants naturels, notamment au sein de familles de même sexe et de sexe opposé, et au sein de familles adoptives et aux parents célibataires. Le congé parental devrait être combiné avec d'autres politiques mises en œuvre tant par les pouvoirs publics que par les employeurs, pour garantir l'équité des tâches domestiques. Ces politiques subventionnées peuvent notamment concerner la garde d'enfants, l'aménagement des modalités de travail, des congés de maladie adaptés et la protection sociale. (Objectif de développement durable 5.4)

3. Faire participer les hommes et les garçons aux programmes d'autonomisation économique des femmes. Lorsque les hommes participent comme alliés, partenaires et bénéficiaires secondaires aux programmes d'autonomisation économique des femmes, l'impact positif de ces initiatives dans la vie de ces dernières augmente. Les hommes peuvent mieux comprendre et soutenir l'activité économique des femmes, et en tirer profit pour eux-mêmes et l'ensemble du ménage car ils ne doivent plus supporter la pression d'être les seuls soutiens de famille. (Objectifs de développement durable 5.4 et 5.a)

4. Intensifier les efforts visant à faire évoluer les relations hommes-femmes et à faire participer les hommes et les garçons à la prévention de la violence faite aux femmes. Ces initiatives mettent en question les normes sociales sous-jacentes à une masculinité néfaste à l'origine de la violence sexiste et promeuvent des formes positives et non violentes de masculinité. Les stratégies de prévention de la violence sexiste au niveau national devraient inclure des efforts de sensibilisation et d'éducation du public, des approches encourageant l'intervention des passants, l'éducation universelle à l'égalité des sexes, des campagnes dans les médias, des approches de prévention secondaire destinées aux hommes qui ont subi des violences et des programmes qui ciblent les auteurs de violences à l'encontre des femmes. (Objectif de développement durable 5.2)

5. Associer les hommes en tant que partenaires solidaires, alliés et public cible dans le respect, la protection et la réalisation des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation pour tous, en particulier pour améliorer l'accès aux services, à l'information et à l'éducation sur la santé sexuelle et procréative. L'éducation sexuelle est essentielle pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité des sexes, en remettant en cause les normes et stéréotypes sexistes, et en fournissant des informations complètes et fondées sur les droits fondamentaux sur la sexualité et la diversité sexuelle. Une méta-évaluation par l'Organisation mondiale de la santé (2007) montre que les programmes de santé sexuelle et procréative qui associent les hommes et les garçons ont un effet positif sur le bien-être des filles,

des femmes, des garçons et des hommes. (Objectifs de développement durable 3.7 et 5.6)

6. Veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment à travers l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, des droits fondamentaux et de l'égalité des sexes. Il s'agit notamment de contester les stéréotypes préjudiciables sur les hommes et le rôle des femmes dans la société, en adaptant les programmes scolaires pour promouvoir des notions saines de masculinité et de féminité, la participation économique des femmes et des filles, et la participation des hommes et des garçons aux soins et au travail domestiques. (Objectif de développement durable 4.7)

7. Élaborer des campagnes d'information du public sur la nécessité de redistribuer les tâches domestiques non rémunérées. De telles campagnes peuvent aider à lutter contre les stéréotypes sexistes sur les tâches domestiques en sensibilisant aux avantages de la redistribution de ces activités et en proposant des modèles masculins positifs. (Objectif de développement durable 5.b)
